



ELLIANT

Mairie Infos

Bulletin d'informations municipales

Mairie d'Elliant – rue Brizeux – 29370 ELLIANT

☎ 02 98 10 91 11 – Fax: 02 98 94 12 22 – Courriel: mairie.elliant@fr.oleane.com

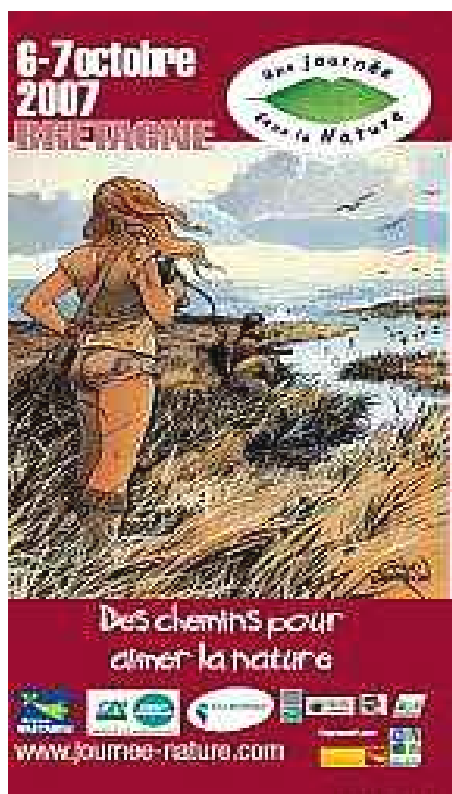
n°200 – octobre 2007

vous pouvez désormais consulter le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la commune :

<http://www.elliant.fr>

7ème édition à ELLIANT

Samedi 6



Dimanche 7

La 7ème édition d'« Une Journée dans la Nature », événement régional annuel, se déroulera à ELLIANT les 6 et 7 octobre prochains.

Les JOURNÉES DANS LA NATURE sont devenues un rendez-vous incontournable entre le patrimoine naturel breton et le grand public, qui se voit proposer des « visites guidées » originales qui allient plaisir et apprentissage.

Sur notre région, ces journées se dérouleront à Elliant (pour le territoire de la 4C) et à Arzano (pour le territoire de la Cocopaq).

Lors de ce week-end, des animateurs du Pays des Portes de Cornouaille, de Bretagne Vivante, de l'Eau et la Terre, de l'Office de Tourisme Intercommunal etc... seront présents pour accueillir le public et les sensibiliser aux richesses naturelles de notre commune au travers des visites, des activités proposées aux adultes et aux enfants, des expositions à la salle polyvalente ... il y en aura pour tous les goûts !

L'accueil se fera à partir du samedi 6 octobre à 14h à la salle polyvalente, où des boissons chaudes ou fraîches seront proposées aux visiteurs; un billet, acheté 2 euros (gratuit enfants -12ans), servira de « pass » pour toutes les activités proposées le week-end. Activités le dimanche à partir de 10h.

En permanence sur les deux jours, des expositions permettront aux visiteurs de s'informer sur de nombreux thèmes : le développement durable (Bibliothèque Municipale), les milieux naturels de la campagne et la gestion de l'eau (SIVALODET), photos animalières du pays avec diaporama, commenté par Jean-Alain Mayet le samedi à 15h et 16h30.

PROGRAMME DES ACTIVITES

↳ BALADES-DECOUVERTE

- **Le S.A.G.E du Jet** : techniques d'entretien d'une rivière, évolution d'une zone humide, présentation des travaux conduits par le SIVALODET (Mathieu Jardin) sur le Jet près du bourg
Durée : 1h30 – **Longueur** : moins de 4 km – **capacité maxi.** : 20 pers. - **Fréquence** : samedi 15h30 ,
Dimanche 14h et 15h30
- **Déambulation photographique** : pour exercer son oeil à lecture d'un paysage et redécouvrir les mystères de son appareil numérique... déambulation dans le bourg et au bord du Jet avec Olivier Bihannic, photographe elliantais
Durée : 1h30 – **Longueur** : moins de 2km – **Capacité maxi.** 10 pers. - **Fréquence** : samedi 16h ,
dimanche 11h et 16h
- **Reconnaissance des arbres-Labyrinthe et diversité végétale** : Découverte commentée par Yves Le Lann (pépiniériste) et jeu de piste, au parc Odet Loisirs (supplément 1,50€) Accès aux attractions du parc
Durée : 1h30 – **Longueur** : moins d'1km – **Capacité maxi.** 20 pers. **Fréquence** : samedi 15h30,
dimanche 10h30 et 16h
- **En quête d'Elona, petite bête de terre** : Animation nature pour petits et grands; sur la piste de l'escargot de Quimper, des mille-pattes et autres décomposeurs de litière avec Pascale Costiou de Bretagne Vivante
Sortie adaptée aux 6-12ans. **Durée** : 1h30 – **Longueur**: 2km – **Capacité maxi.** 12 enfants (+ si adultes)
Fréquence : samedi et dimanche à 15h et 16h30

↳ VISITES INITIATIQUES

- **Histoires de Jardins** : présentation du projet de réhabilitation des jardins du Presbytère d'Elliant par un architecte des jardins, Jacques de Gesincourt. Comment construire un jardin « intégré » aujourd'hui ?
Durée : 1h30 – **Capacité : maxi** 15 pers. - **Fréquence** : samedi 14h30 et 16h et dimanche 15h et 16h30
- **Curiosités minérales** : Visite guidée d'une carrière de concassage de granite avec Mathieu Chaillot - (ingénieur géologue aux carrières de Kerhoantec)
Durée : 1h30 – **Capacité maxi.** 15 pers. - **Fréquence** : samedi 15h et 16h30
- **Salmo Trutta Fario, la truite du Jet** : Visite commentée de la pisciculture du Moulin (élevage de truites). De l'oeuf embryonné en passant par l'alevin et la truitelle, Frédéric Lhote livre les secrets de salmo trutta fario ou d'Oncorhynchus Mikiss...
Durée : 1h **Capacité maxi.** 15 pers. - **Fréquence** : samedi à 16h30, dimanche à 15h et 16h30
- **les Sept Pommiers Capiteux de Quenehay**: Découverte des variétés et des techniques d'entretien du verger, découverte d'une zone à carex avec l'Eau et la Terre. Dégustation de pommes et visite de la cidrerie Melenig. **Durée** : 1h30 – **Capacité maxi.** 20 pers. - **Fréquence** : dimanche 14h30 et 16h
- **La mouche qui pêche** : Initiation à la pêche à la mouche dans l'étang du parc d'Odet Loisirs. Démonstration de fabrication/montage de mouches, avec Bruno Joncour, guide professionnel de pêche; (supplément 1,50€) - Accès aux attractions du parc.
Durée : 1h - **Capacité maxi.** 6 pers. - **Fréquence** : dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30

↳ RANDONNEES CURIEUSES

- **Balade avec les ânes** : Randonnée accompagnée avec Keryâne jusqu'à Bois Daniel. Découverte commentée du captage et de l'arboretum avec l'association l'Eau et la Terre. Pique-nique à la ferme.
Durée : 6h30 (4 heures de marche) – **Longueur** : 10km – **Capacité maxi.** 30 pers. - **Fréquence** : Dimanche de 10h30 à 16h
- **Rando-nature** : Randonnée commentée au fil du chemin, de la vallée du Jet à Kervily avec Pascale Costiou animatrice nature de Bretagne Vivante
Durée : 2h45 – **Longueur** : 7 km – **Capacité maxi.** 25 pers. - **Fréquence** : dimanche 10h

↳ ATELIERS POUR LES ENFANTS

- **Réalisation d'un carnet nature** ou d'une carte avec des éléments végétaux , atelier animé par Odile Mansat, animatrice cantonale « Loisirs Créatifs »
Durée : 1h – **Capacité maxi.** 5 enfants et plus si adultes – **Fréquence** : samedi 16h30 , dimanche 10h, 15h et 16h30

NOTA: pour les sorties, il est conseillé de se vêtir en fonction du temps (bottes, vêtements de pluie...) !

Tableau d'urbanisme du 16/08 au 15/09/07

	Nom et Prénom	Adresse	Nature de la demande	Date de l'accord
PERMIS DE CONSTRUIRE	MOREAU Gérard	5 rue de Bel Air	Extension habitation	25/08
	GAEC de Rohantic	Rohantic	Bâtiment agricole	10/09
	Opac Quimper Corn.	Stang Louvard	3 logements location-accession	01/09
	LE LANN Bruno	Kerrun Moustoir	Habitation	21/08
	LE BRETON Nicolas et JEZEQUEL Céline	16 rue Pasteur	Habitation	16/09
	PEREZ Johan LARZUL Solène	Bel Air Kernevez Lorvillon	Abri pour chevaux Stabulation pour 40 chèvres	15/09 18/09
DECLARATION DE TRAVAUX	LE BRAS Robert	Kerguilaon	Extension d'un garage	03/09
CERTIFICATS D'URBANISME	RANNOU Bertrand	Kervéant	Habitation	27/08
	LE MEUR Gérard	Kerguilaon	Habitation	10/09
	DERVOUET Arsène	Kerguilaon	Habitation	22/08
	KERGOURLAY Jeannine	Kernavénant	2 habitations	10/09
	LE MEUR Alain	Kernevez	2 habitations	31/08
	NEDELEC Dominique	Lostenez	habitation	10/09

© URBANISME, CE QUI CHANGE AU 1er OCTOBRE

La réforme des autorisations d'urbanisme entrera en vigueur le 1er octobre 2007. Les imprimés pourront être retirés en mairie ou téléchargés sur Internet.

Trois permis et une déclaration préalable

Les onze autorisations et les cinq déclarations existantes seront regroupées en trois permis (permis de démolir - permis de construire - permis d'aménager) et une déclaration préalable. Par ailleurs, les travaux soumis à permis, déclaration préalable ou dispensés de formalité au titre du code de l'urbanisme seront listés de façon exhaustive.

Les délais d'instruction sont garantis

Les délais d'instruction seront désormais garantis : dès le dépôt de la demande, un délai de base sera indiqué sur le récépissé remis au pétitionnaire (1 mois pour les déclarations, 2 mois pour les permis de construire des maisons individuelles et les permis de démolir, 3 mois pour les autres permis de construire et les permis d'aménager). Ce délai pourra être prolongé uniquement dans les cas prévus par le code de l'urbanisme pour permettre les consultations des services (ex. Bâtiments de France), mais cette prolongation devra être notifiée dans le délai d'un mois suivant le dépôt de la demande. Les pièces obligatoires sont limitativement énumérées. En cas de dossier incomplet, l'autorité compétente disposera d'un délai d'un mois pour réclamer au pétitionnaire les pièces manquantes. Celui-ci devra les fournir dans les 3 mois et le délai d'instruction commencera à courir à compter de leur réception. A défaut, la demande fera l'objet d'une décision tacite de rejet. Au plus tard un mois après le dépôt du dossier en mairie, le délai d'instruction sera connu et garanti. Le permis ou l'autorisation seront acquis tacitement à l'issue du délai d'instruction porté à connaissance du pétitionnaire, sauf exception.

© Déchets d'activités de soins à risque infectieux des particuliers

La collecte aura lieu la semaine 40, du lundi 1er au samedi 6 octobre inclus

© Un nouveau lotissement communal ...

La commune va aménager un nouveau lotissement communal dans la réserve foncière de Pennaneac'h, située à proximité des nouveaux bâtiments de l'Institut Rural.

Ce lotissement est constitué de 18 lots d'une superficie allant de 700 à 1200m². L'autorisation de lotir devrait être effective au 31/12/07, et les travaux d'aménagement se réaliser au printemps 2008.

Le prix de vente du mètre carré se situera dans une fourchette comprise entre 40 et 48 euros TTC. Le prix définitif sera décidé après la procédure de consultation des entreprises. En plus du prix au m², il convient d'ajouter la taxe de raccordement au réseau d'assainissement, d'un montant de 2475€. Les personnes intéressées pourront consulter le plan à partir du 15 octobre et demander une option pour un lot.

Les promesses de vente ne pourront être établies qu'à partir de l'obtention de l'arrêté de lotir, et la vente après l'achèvement des travaux de viabilité.

© PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

La commune recherche des parcelles pour l'épandage des boues de la station d'épuration. La mise à disposition de parcelles fait l'objet d'une étude de valorisation par un bureau spécialisé, ainsi qu'un suivi et un contrôle de qualité des épandages (2 analyses de boues par an et analyse de sol).

L'agriculteur bénéficiera :

- d'une fertilisation gratuite à laquelle s'ajoutera éventuellement un complément de fumure si les analyses décèlent un manque de certains éléments,
- du labour gratuit

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en contactant les services de la Mairie

E N V I R O N N E M E N T

L'ELIMINATION DES DECHETS : UNE AFFAIRE DE COLLECTIVITE MAIS AUSSI UN COMPORTEMENT INDIVIDUEL

*Un déchet,
c'est quoi ?*



*Comment s'en
débarasse-t-on ?*

Est considéré comme déchet au sens de la loi (n°75-633 du 15/07/75)

« tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation (...) ou plus généralement tout

bien abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon ».

Pour dire les choses plus simplement, sont considérées comme déchets toutes choses dont on veut se débarrasser.

Le problème, c'est justement la façon dont on peut se débarrasser de nos déchets. Tout n'est pas permis et de nombreux textes ont statué régulièrement pour éviter des abus qui nuisent à l'environnement, mais également à notre santé. Par exemple, le fait de brûler des déchets dont on veut se débarrasser peut sembler régler le problème, mais la fumée dégagée par cette opération peut être toxique, en fonction de la nature même de ces déchets.

L'élimination des déchets comporte les opérations de collecte, de transport, de stockage, de tri et de traitement nécessaire à la récupération des éléments et matériaux réutilisables.

*Comment
peut-on agir
chez soi?*



A titre individuel, éviter les nuisances des déchets, c'est aussi limiter leur prolifération. La maison peut devenir le premier endroit où des efforts peuvent être faits : la réparation, le bricolage ou les dons peuvent venir compléter les collectes organisées par les communautés de communes, pour abandonner le réflexe du « tout jeter »...

Notre poubelle, elle aussi, recèle des trésors : les déchets fermentescibles qui sont produits dans nos cuisines; épluchures, filtres et marc de café, coquille d'oeufs... additionnés de déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes...), ils se transforment, une fois décomposés, en un produit noble : le compost qui est un excellent fertilisant pour nos jardins

La collectivité prend en charge ces opérations, car elles ont un coût élevé et elles demandent une spécialisation pour que le recyclage -s'il est possible- donne une « seconde vie » à ces éléments. Lorsque le recyclage n'est pas possible, il faut trouver un lieu d'enfouissement ne générant aucune pollution.

*Sacs jaunes : quelques chiffres et des
petits conseils...*

Si nous avons mis bout à bout toutes les boîtes de conserves en acier issues de nos sacs jaunes en 2006, soit 114,700 t, cela aurait représenté 151,25km, soit la distance entre Elliant et Dinan...

Plus sérieusement, une nouveauté : les bouteilles d'huile peuvent désormais être recyclées. Par contre, rappelons qu'il ne faut **en aucun cas** y mettre le verre (bouteilles, pots...) car il demeure une source de risques d'accidents pour nos agents de collecte. Le verre est à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet (parkings salle polyvalente et salle des sports, Croix Menez Bris). A ne pas mettre non plus : les barquettes en plastique (jambon, pâté...) ni les bidons d'huile de vidange.

*A propos du
compost...*

La part de déchets fermentescibles représente environ 29% du volume de notre poubelle. La Communauté de Communes, qui affiche la réduction des déchets comme une priorité, participera à l'opération nationale de la *Semaine de la Prévention et de la Réduction des Déchets* qui se déroulera du **5 au 11 novembre 2007**. Elle sera présente sur notre commune, au magasin SPAR, le **mardi 6 novembre** de 9h à 12h pour une animation en direction des consommateurs.

A ce jour, ce ne sont pas moins de 467 familles sur la 4C (dont 10 sur Elliant...) qui ont d'ores et déjà retiré le composteur qu'ils ont au préalable réservé. La Communauté de Communes continue à prendre des réservations pour une livraison de composteurs au printemps 2008. Les inscriptions peuvent se faire par téléphone (☎02 98 50 50 17). Des bulletins de pré-inscription sont aussi à disposition dans les mairies : il suffit de les compléter et de les expédier. Les composteurs proposés sont en bois ou en plastique, d'une contenance de 300 à 620 litres, et les tarifs s'échelonnent de 20,50€ à 33,50€.

La Vie des Associations

Bureau des Associations

Stéphane Bergot se tient à la disposition des bénévoles d'associations elliantaises pour la réalisation de différentes tâches

- ↳ réservation des salles et du matériel communal
- ↳ aide à la réalisation de travaux graphiques (affiches, flyers...)
- ↳ aide à la gestion d'une association par les outils informatiques (tableur, traitement de texte etc)
- ↳ aide à la réalisation de sites internet

Un photocopieur est en libre service pour une quantité limitée de copies, les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

Contact-Renseignements : Stéphane Bergot, Bureau des Associations (Mairie)

■ L'Association « l'Eau & la Terre » organise son 2^{ème} concours de photos de talus

L'action concerne l'ensemble de la Cornouaille. Les candidats ont **jusqu'au 26 octobre** pour faire parvenir **5 photos maximum** de talus arborés témoignant soit des « *talus qui vivent* », soit des « *talus qui souffrent* ».

Les photos seront tirées en couleur ou noir et blanc, au format 13x18.

Un prix sera attribué pour chaque catégorie et un prix « *spécial enfants* » récompensera les enfants de moins de 15 ans (autorisation parentale pour participer).

Les photos sont à adresser à :

Jean-Paul Le Pohon
secrétaire de L'Eau et la Terre
6 rue de Kerelan
29500 ERGUE GABERIC ☎ 02 98 52 05 78

Règlement du concours : même adresse, ou le-pohon@wanadoo.fr



L'association UREM Basket Club (Union Rosporden, Elliant, Melgven) propose des entraînements et des matchs de basket pour les enfants, les jeunes et les seniors filles ou garçons.

Les personnes souhaitant pratiquer le basket peuvent assister à l'entraînement le **jeudi de 18h15 à 19h30** à la salle des sports.

Renseignements auprès de Estelle Renaudineau ☎ 02 29 20 11 47

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – Projet d'exposition

A partir des écrits de Yann DAOUDAL , relatant la vie de notre village au cours des décennies passées, nous vous proposerons prochainement une exposition complétée de photographies prises et collectées par Louis GUILLOU.

Pour compléter les documents disponibles, nous recherchons des photographies anciennes sur : Les fêtes – Les travaux des champs – Les foires – Les guerres – Les constructions diverses – Le petit patrimoine (lavoirs, fontaines, auges ...). Ces documents vous seront bien entendu restitués.

Merci de nous contacter : Bibliothèque Municipale 02.98.94.14.79

Eliane VAN DE VELDE 02.98.94.18.61-Charles DERVOËT 02.98.94.10.22-Louis GUILLOU 02.98.94.14.54

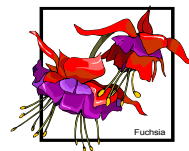
ELLIANT-KOUMANDI KOURA

vous donne rendez-vous

Cette année, le vide-jardin organisé par l'association Elliant-Koumandi Koura a été avancé au



Dimanche 14 octobre
de 10h à 17h



à la salle des sports d'Elliant



comme d'habitude, vous y trouverez des plantes, des outils d'occasion, des nichoirs, du miel... proposés par des particuliers pour vous faire plaisir



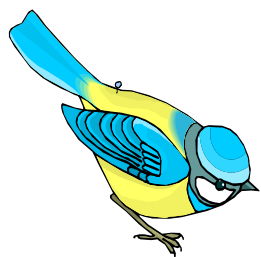
Vous pourrez également vous informer et vous faire conseiller auprès des associations « les Jardiniers de France », « la Ligue Protectrice des Animaux », l'Eau & la Terre », « Cap Bio » et « Les Jardins du Monde »



La Communauté de Communes (4C) ainsi que le SIVALODET apporteront aussi leur concours.



Le film tourné par les membres de l'association partis en Guinée au mois de juin sera projeté et on y constatera le bon avancement de certains projets de coopération avec nos amis guinéens



Petite restauration sur place
Entrée 1 euro
gratuit pour les enfants



Bientôt Novembre et ses frimas ... Quoi de plus sympathique que de partager un bon repas avec des amis, dans la joie et la bonne humeur ? Le **Comité de Jumelage Elliant-Mountbellew** vous donne déjà rendez-vous pour son désormais traditionnel repas le

samedi 3 novembre

à partir de 19h à la salle polyvalente

Et cette année, le Comité a décidé de changer de formule, en vous offrant un repas typiquement breton... la surprise sera au rendez-vous, réservez simplement votre samedi soir ! La capacité de la salle polyvalente étant limitée, il sera prudent de réserver à l'avance en achetant les tickets repas dans les points de vente habituels (boulangeries et bars du bourg).

D'ores et déjà, le Comité de Jumelage vous attend nombreux pour vous faire passer une agréable soirée ...



Le Club des Genêts

Le Club des Genêts vient de reprendre ses activités habituelles depuis début septembre. C'est ainsi que sur les 150 adhérents, 60 à 70 se retrouvent de nouveau régulièrement à la salle polyvalente le jeudi après-midi autour de jeux de société ou de travaux manuels (peinture, encadrement, objets de décoration etc...) animés par Odile Mansat, où de jeunes talents côtoient de moins jeunes. En effet, le club, bien qu'il soit perçu comme une association du troisième âge, compte actuellement des adhérents quadragénaires; certains viennent de communes voisines, d'autres, et parmi les plus fidèles, nous arrivent d'Angleterre ! Ces après-midis, en plus des loisirs proposés, sont un lieu de rencontre, d'échanges, de convivialité permettant de lutter contre la solitude et le repli sur soi qui sont difficiles à vivre et dont les conséquences nuisent sérieusement à notre équilibre général. Avoir des amis, c'est important !

Le club accueillera chaque jeudi après-midi toute personne désireuse de se renseigner ou de s'inscrire. Une sortie « Cochon Grillé » à Saint Pol de Léon est programmée le vendredi 5 octobre. S'inscrire au **02 98 59 10 20 / 02 98 94 11 35 / 02 98 94 10 80**

A
i
d
e



Avec la reprise de l'école, le service d'Aide aux leçons reprend de l'activité : nous recherchons donc à nouveau des bénévoles (étudiants, grand-parents...) pour pouvoir poursuivre ce service auprès des enfants en difficulté de l'école élémentaire publique. Il n'est pas besoin d'avoir une formation spécifique. Cette aide a lieu le lundi et le jeudi de 17h à 17h45 sous la coordination de Grégory.

Renseignements auprès de Grégory en mairie. 02 98 10 91 11 ou à la Maison de l'Enfance à partir de 16h30 ☎02 98 94 10 42

aux leçons

Sortir à Elliant en octobre

**samedi 6
& dimanche 7**

« Les Journées de la Nature », manifestation organisée sur Elliant par le PPC, l'Office de Tourisme Intercommunal et des associations et particuliers elliantais, accueil à la salle polyvalente à partir de 10h

dimanche 14

Vide-Jardin organisé par Elliant-Koumandi Koura à la salle des sports de 10h à 17h

vendredi 19

Assemblée générale de Keryâne, à 20h30 à la salle polyvalente

samedi 20

Loto du Tennis Club de Rosporden à la salle des sports en soirée

dimanche 21

Bal annuel du Foyer des Genêts au Restaurant Le Melenick

tout le mois

exposition «LIRE EN FETE » + concours à la Bibliothèque municipale, aux heures habituelles de permanence

🍷❤️🌸 Etat-civil du mois d'août

Naissances:

Azenor le Coguic, Kervran, le 29
Mathieu Mourier, hameau de Keryannick, le 30

Mariages :

Morgane Kerno et René Laurans, Croix Menez Bris
le 11

Décès :

Marie Kergourlay veuve Rannou, rue Chalonic, le 4
Marie Le Barz veuve Bernard, Landanet, le 5
Marie Kergourlay veuve Cotten, rue Chalonic, le 18
Modeste Le Flohic, veuve Le Borgne, rue Chalonic, le 25
François Bouedec, Croas Lanniec, le 27
Eliane Drezen, rue Pasteur, le 30

Dates	PHARMACIES	MEDECIN DE GARDE : Composez le 15 Ce service vous donnera le nom du medecin de garde de votre secteur
07/10	LE COZ ROSPORDEN 02 98 59 92 98	
14/10	ROUCHON TREGOUREZ 02 98 59 12 22	
21/10	TRICHET ELLIANT 02 98 94 18 23	
28/10 & 01/11	LE BRIS RIEC s/ BELON 02 98 06 91 42	

S
E
R
V
I
C
E

J
E
U
N
E
S
S
E

LE CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL



Maison de l'Enfance, rue Pasteur ☎02 98 94 10 42

RETOUR ETE
&
CAMPS 2007
PROJETS
2008

Le Service Jeunesse invite tous les participants et leurs parents ainsi que tous les jeunes intéressés à participer à une rencontre expo-photos

le vendredi 19 octobre de 18h à 19h30

salle polyvalente

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les animateurs sur les séjours, de découvrir les photos des camps et des activités d'été. Jeunes et parents seront invités à l'occasion à faire part de leurs idées pour 2008 !

Camps "maternelle" Lutins & Turlutins-Camps enfants: voile, poney 1 & 2, multisports, bivouac **Camps séjours ados/pré-ados :** camp Brénnilis, camp franco-irlandais, **Centre de Loisirs, Atout-Vacs**

mercredis
d'octobre

Les enfants auront le choix entre différentes activités manuelles et artistiques, jeux aux cabanes, visites aux ânes, jardinage, cuisine, jeux sportifs, balades à vélo pour le club des 8/12 ans...

Visite du nouveau Centre de Loisirs mercredi 3 octobre

↳ inscription en mairie ou à l'accueil périscolaire jusqu'au lundi soir précédant les mercredis

infos prochaines vacances...infos prochaines vacances...infos prochaines vacances...



Le C.L.S.H. accueillera les enfants de 3 à 12 ans à la Maison de l'Enfance **du lundi 29 au mercredi 31 octobre** (fermé le 1er et le 2 novembre).
Nous proposerons aux enfants diverses animations, parmi lesquelles la visite de l'expo sur "les Arts Primitifs" à l'Abbaye de Daoulas.
Les programmes seront distribués aux enfants dans les écoles le mardi 9 octobre.
Toutes les inscriptions seront prises en compte jusqu'au **samedi 20 octobre** (et après cette date, dans la limite des places disponibles)

Renseignements en mairie

☎ 02 98 10 91 11



Le C.L.S.H. ouvrira du **26 au 28 décembre, et du 2 au 4 janvier.**

Camp Ski Ados

Le Service Jeunesse organise, avec un groupe d'adolescents, un séjour ski-montagne à Aillon le Jeune (Savoie) du **23/02 au 01/03/08**

Renseignements et pré-inscriptions :

Espace Jeunes 02 98 94 19 20
ou Mairie 02 98 10 91 11



L'ESPACE JEUNES

7 rue de la mairie, ☎ 02 98 94 19 20 multimedia.elliant@orange.fr

→→ vous pouvez avoir accès à toutes ces informations en allant sur le site internet de la commune : www.elliant.fr, rubrique « Enfance et Jeunesse »

- il concerne les jeunes de 11 à 17 ans
 - responsables : Stéphane Bergot et Hélène Denoix
 - lieu : 7 rue de la Mairie + activités sportives à la salle des sports

Conditions d'accueil :

Les accueils (Espace Jeunes ou salle des sports) ont lieu :

- les mercredis, vendredis et samedis en période scolaire,
 - *mercredi* : salle des sports de 14h à 15h45, Espace Jeunes de 15h45 à 17h30
 - *vendredi* : Espace Jeunes de 16h à 17h30
 - *samedi* : Espace Jeunes de 14h à 17h30
- pendant les « petites » vacances scolaires: tous les jours de 14h à 17h30
- pendant les congés scolaires d'été : de 14h à 17h30 .

Les animations se font à l'initiative des jeunes, dans différents domaines (sportifs, musicaux, culturels, multimédia...) et de manière diverse (sorities, chantiers, activités, jeux, matchs...)

Responsabilité

Pour participer aux activités, une **autorisation parentale** est obligatoire . Il est important de souligner que **pour les accueils ouverts**, les jeunes sont libres de leurs mouvements au cours de l'après-midi ou soirée, leur inscription ne les obligeant aucunement à être présents lors de toutes les activités; ils sont donc libres d'aller et venir à leur guise, sachant que la responsabilité du centre d'animation s'arrête quand les jeunes quittent la salle des sports, l'espace multimédia ou la salle polyvalente. Pour les sorties extérieures, les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs du départ au retour. Les accueils ouverts sont gratuits; pour les sorties, participation variable selon l'activité.

Vacances d'automne

Le programme d'activités sera disponible à partir du 20 octobre à l'Espace Jeunes ou en Mairie

9eme TROC ET PUCES de l'association ADOLOISIRS

**Le 9ème Troc et Puces de l'association Adoloisirs aura lieu
DIMANCHE 11 NOVEMBRE à la salle des sports d'Elliant de 9h30 à
18h**

Cet événement de la vie elliantaise est l'occasion de revenir sur l'association organisatrice quelque peu méconnue de la plupart des elliantais. Créée en 1999 par des parents et des jeunes, cette association a pour but de soutenir financièrement les projets mis en place par le service jeunesse de la commune et de favoriser les liens entre les jeunes, les parents, les animateurs jeunesse et les élus. Mme Laschon en fut la première présidente.

Ainsi de nombreuses actions ont été imaginées par les jeunes pour financer les projets depuis 1999 : lavages de voitures, bal masqué, vente de muguet, chasse à l'oeuf récemment et le désormais traditionnel Troc et Puces. Les bénéfices engendrés permettent de réduire la participation financière des familles au séjour en échange de l'implication des jeunes dans les actions de l'association. Grosso modo, l'association finance le projet à hauteur du tiers du prix de revient du séjour.

L'association permet aux jeunes de faire connaissance lors des actions, de se rendre compte de la valeur de leur travail. Peu à peu, les adolescents prennent des responsabilités, le président actuel de l'association a participé aux actions d'autofinancement, il souhaite par ailleurs laisser sa place à un plus jeune.

Quelques informations pratiques concernant le TROC ET PUCES

Les inscriptions des exposants se feront les mercredi 10, 17, 24, 31 octobre de 16h à 17h30 et les samedis 13, 20, 27 octobre à l'espace jeunes

Le nombre d'emplacement est limité, n'attendez pas le dernier moment !

Si vous avez des objets, bibelots, livres, etc ... dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les déposer à l'espace jeunes

Contact : 02 98 94 19 20 - multimedia.elliant@wanadoo.fr